

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2023-105 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2023, le jeudi 25 mai, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mercredi 17 mai 2023 - Secrétaire de séance : Aurélie PETIT

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 58 - Nombre de pouvoirs : 12 - Nombre de votants : 70

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Joël GUERRY, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Laurent BOU, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Claire ANDRÉ, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN (*jusqu'à la délibération n°2023-108*), André MOINGEON, Cyril DUQUESNE, Stéphanie JULLIEN, Alexandre NANCHI (*jusqu'à la délibération n°2023-113*), Lionel KLINGLER, Jean-Pierre GAGNE, Franck PLANET, Jean MARCELLI, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Frédéric TOSEL, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Frédéric BARDOT, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ (*jusqu'à la délibération n°2023-106*), Lionel CHAPPELLAZ (*jusqu'à la délibération n°2023-115*), Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarelo ALONSO, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Françoise GIRAUDET, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Sylvie RIGHETTI-GILOTTE (à Daniel FABRE), Gérard BROCHIER (à Bernard PERRET), Dominique DALLOZ (à Stéphanie JULLIEN), Serge GARDIEN (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Viviane VAUDRAY (à Agnès OGERET), Jean-Luc RAMEL (à Jean-Alex PELLETIER), Régine GIROUD (à Frédéric TOSEL), Marie-José SEMET (à Elisabeth LAROCHE), Patrice MARTIN (à Jehan-Benoît CHAMPAULT), Pascal COLLIGNON (à Valérie CAUWET DELBARRE), Fabrice VENET (à Marie-Claude REGACHE), Gilbert BOUCHON (à Josiane CANARD).

Etaient excusés : Joël BRUNET, Jean PEYSSON, Joël MATHY, Thérèse SIBERT, Pascal PAIN, Maud CASELLA.

Etaient absents : Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Antoine MARINO MORABITO, Ludovic PUIGMAL, Walter COSENZA, Maël DURAND, Gaël ALLAIN.

Objet : Attribution d'une subvention au lycée de la Plaine de l'Ain pour la réalisation d'un projet de fin d'études du BTS CRSA

VU l'avis favorable commission économie et environnement du 2 mai 2023 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 mai 2023 ;

M. Daniel FABRE, vice-président, informe le Conseil communautaire que la CCPA a été sollicitée par le Lycée de la Plaine de l'Ain, pour obtenir une aide financière afin de réaliser un projet de fins d'études du BTS CRSA (Conception et Réalisation de Systèmes Automatisés). Le Lycée souhaite également collaborer avec la CCPA afin de faire évoluer ce BTS aux besoins du territoire et des entreprises. Il s'agira de définir une coloration professionnelle nouvelle et de renforcer les liens entre le BTS et le monde économique.

Le projet de 2^e année de BTS vise à préparer à l'entrée dans le monde professionnel via une mise en situation pratique. Il s'agit de concevoir et fabriquer une machine automatisée conditionnant des billes dans des pots. Du fait de l'incertitude concernant le contexte énergétique du dernier trimestre 2022, c'est la première année que le BTS n'a pas d'entreprise partenaire venant contribuer au projet de fin d'année. Le budget alloué par l'établissement scolaire ne suffisant pas à la réalisation du projet estimée à 10 000 euros, les étudiants sollicitent la Communauté de communes afin d'obtenir une subvention de 3 000 euros.

La participation serait attribuée au Lycée pour l'achat de la matière et des produits nécessaires à la réalisation du système automatisé.

.../...

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer au Lycée de la Plaine de l'Ain la somme de 3 000 euros, affectée à la réalisation par les élèves de BTS CRSA, d'un projet de développement d'un système automatisé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 30 mai 2023

Publiée le **31 MAI 2023**

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

